

## ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT PENDANT LES VACANCES 2025/2026

Durant les vacances, le Centre Social l'Essentiel organise des Accueils de Loisirs Culturels et Sportifs ouverts aux enfants **scolarisés** (prévoir certificat de scolarité pour les enfants de moins de 3 ans).

ALSH	MATERNELS de 3 à 5 ans	PRIMAIRES de 6 à 10 ans	PREADOS/ADOS de 11 à 17 ans
LIEU	École Maria Montessori rue Saint Vincent de Paul	École Jean Macé rue North Thyneside <u>ou</u> rue du Cardinal Liénart	Centre Social 78 rue Gustave Desmettre
HORAIRES	9h30-12h00 13h30-17h00	9h30-12h00 13h30-17h00	9h30-12h00 13h30-17h00
GARDERIE	8h-9h30 et/ou 17h-18h  Tarif à la séance et en fonction des revenus.  Tout enfant arrivant avant ou après les horaires de centre sera considéré de garderie, avec facturation!		Pas de garderie
CANTINE	Service de restauration assuré le midi. Selon les périodes, les enfants de Montessori sont amenés à déjeuner sur Jean Macé. Tout repas non réservé sera majoré de 1,00€! Aucun rajout ni annulation pour la semaine entamée!		

**ASSURANCE**: Il est à préciser que l'assurance scolaire s'applique dans la majorité des cas durant les centres de vacances. Il est recommandé aux parents n'ayant pas souscrit d'assurance scolaire susceptible de couvrir ce risque de prendre toutes dispositions à cet effet.

### DATES DE FONCTIONNEMENT ET D'INSCRIPTIONS

2025/2026	TOUSSAINT	<u>NOËL</u>	<u>HIVER</u>	<u>PRINTEMPS</u>	<u>JUILLET</u>	<u>AOÛT</u>
Dates fonctionnement	Du 20/10	Du 22/12	Du 16/02	Du 13/04	Du 06/07	Du 03/08
	au 30/10	au 26/12	au 26/02	au 23/04	au 31/08	au 21/08
Jours de fermeture	-	Jeudi 25/12	-	-	Lundi 13/07 Mardi 14/07	1
Inscriptions	À partir du	À partir du	À partir du	À partir du	À partir du	À partir du
Halluinois	13/09	22/11	17/01	14/03	23/05	23/05
Inscriptions	À partir du	À partir du	À partir du	À partir du	À partir du	À partir du
Extérieurs	20/09	29/12	24/01	21/03	31/05	31/05
Annulation si non réglé	Dès le 13/10	Dès le 15/12	Dès le 09/02	Dès le 06/03	Dès le 29/06	Dès le 27/07

# EN CAS D'ABSENCE, UN AVOIR EST POSSIBLE UNIQUEMENT SUR PRÉSENTATION D'UN CERTIFICAT MÉDICAL.

Le Centre Social l'Essentiel est une association Loi 1901. De ce fait, une adhésion vous sera demandée en plus des tarifs indiqués ci-dessous. Cette adhésion est valable pour tous les membres de la famille (noyau fiscal de référence). Pour un coût de 15€ pour un Halluinois, 20€ pour un extérieur, elle est valable du 1er septembre de l'année N au 31 août de l'année N+1. Elle vous ouvre droit à toutes les activités du Centre Social (cf. plaquette).

### RENSEIGNEMENTS POUR LES ADULTES

Responsable légal 1

			familiales)
Lien de parenté			
NOM			
Prénom			
Adresse			
Téléphone			
Tél travail			
Email			
Date de			
naissance			
NOM de			
naissance			
Profession			
Situation familiale	<ul> <li>□ Personne seul(e)</li> <li>□ En couple sans enfant</li> <li>□ En couple avec enfant</li> <li>□ Famille monoparentale</li> </ul>	<ul> <li>□ Personne seul(e)</li> <li>□ En couple sans enfant</li> <li>□ En couple avec enfant</li> <li>□ Famille monoparentale</li> </ul>	<ul> <li>□ Personne seul(e)</li> <li>□ En couple sans enfant</li> <li>□ En couple avec enfant</li> <li>□ Famille monoparentale</li> </ul>
Dossier d'inscription Attestation de quot Photo récente de l' Copie des vaccins à Copie pièces identif Copie du jugement Attestation AEEH, N Le certificat de sco	cient familial datée de moins de enfant, à jour (pour chaque enfant), té enfant ET responsable légal, attestant du mode de garde si MDPH ou dossier PAI le cas éch larité pour les enfants de moins	vous êtes concerné(e), véant,	t d'un traitement informatisé
destiné au bon fon à la loi "informati rectification aux	ctionnement des activités. Le c que et libertés" du 6 janvier informations qui vous conc	destinataire des données est le 1978 modifiée, vous bénéficiernent. Si vous souhaitez ex, veuillez vous adresser au secré	Centre Social. Conformément ez d'un droit d'accès et de xercer ce droit et obtenir
Fait à	, Le	NOM, Prénom, Signatu	re(s):

Responsable légal 2

Autre

(ex: Assistantes



Repas

Pièce identité

□ Classique

### **FICHE INSCRIPTION ENFANT 2025-2026**

Adhésion familiale valable du 01/09/N au 31/08/N+1

РНОТО

Spécificité | MDPH | DAEEH | DTDAH

RENSEIGNEMENT	S DE L'ENFANT				
NOM Prénom					
Portable du jeune		Sexe	□Féminin	□Masculin	
École (en sept.2025)		Né(e) le			
Ville de l'école		Nationalité			
Classe (en sept.2025)		N° allocataire CAF			

Carte ILEVIA DOUI

□En cours

□Rempl.

AUTORISATIONS DIVERSES (Cochez la case utile)	OUI	NON
J'autorise le personnel à sortir mon enfant de l'enceinte de l'établissement pour les sorties en groupe.		
J'autorise l'équipe de direction à prendre les mesures d'urgences en cas d'accident impliquant mon enfant (SAMU, pompiers, hospitalisation).		
J'autorise mon enfant à rentrer seul après les activités.		
J'autorise le personnel à transporter ou faire transporter mon enfant dans les véhicules du Centre Social, cars de tourisme et transports publics, dans le cadre des sorties de groupe.		
J'autorise mon enfant à se rendre à la piscine.		

# AUTORISATION DE PUBLICATION DE L'IMAGE DE MON ENFANT OUI, J'AUTORISE la prise de photographies (captation, fixation, enregistrement, numérisation) dans le cadre des activités, ainsi que leur diffusion et leur publication dans le cadre de la promotion des activités du Centre Social (presse écrite, site Internet, Facebook, plaquette, exposition, affichage et tract). Les photographies ne seront ni communiquées à d'autres personnes, ni vendues, ni utilisées à d'autres usages. Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui vous concernent est garanti. Vous pourrez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait de cette photographie si vous le jugez utile. NON, JE N'AUTORISE PAS la prise de photographies. RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS ( Allergies, problèmes médicaux, traitement, lentilles, lunettes, prothèses auditives et/ou dentaires, handicap...)

### **AUTORISATIONS POUR LES MINEURS**

Je soussigné(e):

responsable légal de l'enfant :

autorise les personnes citées ci-dessous à récupérer mon enfant :

NOM Prénom	N° de téléphone	Lien de parenté



# AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE D'UN MINEUR NON ACCOMPAGNÉ PAR UN TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE



(article 371-6 du code civil; décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 relatif à l'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale; arrêté du 13 décembre 2016)

Imprimer Réinitialiser

1. PERSONNE MINEURE AUTORISÉE À SORTIR DU TERRITOIRE FRANÇAIS
Nom (figurant sur l'acte de naissance) :
Prénom(s):
Né(e) le : L À À (lieu de naissance) :
Pays de naissance :
2. TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE, SIGNATAIRE DE L'AUTORISATION
Nom (figurant sur l'acte de naissance) :
Nom d'usage (ex. nom d'épouse/d'époux) :
Prénom(s):
Né(e) le : à (lieu de naissance) : Pays de naissance : Nationalité :
Qualité au titre de laquelle la personne exerce l'autorité parentale (cocher la case) :
Père
Adresse :
Code postal : Commune :
Pays :
Courriel (recommandé) :
3. DURÉE DE L'AUTORISATION
La présente autorisation est valable jusqu'au :
Elle ne peut excéder un an à compter de la date de sa signature.
Exemple : une autorisation signée le 1™ septembre ne peut excéder le 31 août de l'année suivante.
4. SIGNATURE DU TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE
« Je certifie sur l'honneur l'exactitude des présentes déclarations »(1):
DATE : Signature du titulaire de l'autorité parentale :
O Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et des amendes prévues aux articles 441-6 et 441-7 du Code pénal.
- CODIE DU DOCUMENT MOTIFIANT MEDINITIÉ DU CIONATAIRE PRÉCENTÉE
5. COPIE DU DOCUMENT JUSTIFIANT L'IDENTITÉ DU SIGNATAIRE PRÉSENTÉE À L'APPUI DE L'AUTORISATION (1) :
Type de document (cocher la case) : 🔲 Carte nationale d'identité 🔲 Passeport 📮 Autre
(Préciser :
Délivré(e) le :
Par (autorité de délivrance) :
naissance, photographie et signature du titulaire, ainsi que dates de délivrance et de validité du document, autorité de délivrance.
Personne de nationalité française : carte nationale d'identité ou passeport, en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans; Ressortissant de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen (Islande, Norvège et Liechtenstein)
ou de la Suisse : carte nationale d'identité ou passeport, délivrés par l'administration compétente de l'Etat dont le titulaire possède la
nationalité, ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA), en cours de validité; Ressortissant d'un pays tiers à l'Union européenne : passeport délivré par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité ou document de

RAPPEL: « La présente autorisation n'a pas pour effet de faire échec aux mesures d'opposition à la sortie du territoire (OST) ou d'interdiction de sortie du territoire (IST). Si votre enfant fait l'objet d'une mesure d'interdiction de sortie du territoire sans l'autorisation des deux parents, il doit justifier de l'autorisation prévue à l'article 1180-4 du code de procédure civile. »